

REFLEXIONS DU CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE

Présentées dans le cadre de la consultation sur la Stratégie
de sécurité routière 2020-2024

Janvier 2020

INTRODUCTON

Au début du mois d'octobre 2019, la Ville de Québec amorçait une démarche de consultation publique pour inviter la population à se prononcer sur le contenu et les grands axes de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024.

La stratégie présentée, qui s'inspire de la Vision zéro cible une diminution de 50 % des collisions mortelles ou graves (par rapport à 2012-2016) et leur réduction à zéro autour des écoles. La Ville de Québec table pour ce faire sur trois grands axes d'intervention, et sur l'engagement citoyen.

Afin de ralentir la circulation, elle mise notamment sur une réduction de la vitesse à 30 km/h et à 40 km/h dans les rues résidentielles, et sur un déploiement d'afficheurs de vitesse et de radars photo mobiles. Dans le but de favoriser la courtoisie, elle propose de mettre de l'avant des mesures de sensibilisation, de signalisation et de marquage. Pour sécuriser les déplacements, elle prévoit entre autres des ajustements aux trajets scolaires, un projet Bus Patrouille et des interventions aux endroits accidentogènes. S'y ajoutent la création d'un Bureau de sécurité routière au sein du Service de police de la Ville de Québec et un meilleur contrôle des occupations de la route par les chantiers.

Pour sa part le Conseil de quartier du Cap-Rouge reçoit régulièrement des doléances de citoyens en lien avec la sécurité routière. En 2014, il avait aussi administré un sondage auprès de la population du quartier afin de mieux cerner les différentes problématiques de sécurité routière. À cette époque nous avons rencontré des responsables à la Ville pour leur faire part de ces problématiques. Si certains des problèmes alors soulevés ont été réglés ou sont sur le point de l'être, d'autres persistent.

UN APPUI À LA STRATÉGIE PRÉSENTÉE

Le Conseil de quartier du Cap-Rouge salue la démarche de la Ville et appuie les principales composantes de la stratégie présentée.

Plusieurs doléances des citoyens sont en lien avec les mauvais comportements des automobilistes (vitesse élevée dans les rues résidentielles, non respect de l'obligation de s'immobiliser à l'approche d'un passage pour piétons lorsqu'une personne manifeste son intention de traverser la voie, non respect de l'obligation d'effectuer un arrêt **complet** au panneau d'arrêt (stop américain)).

Nous comprenons que la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 s'attaque à ces comportements et nous saluons l'initiative. Nous insistons sur la nécessité de mieux aménager les traverses piétonnes et de renforcer la signalisation de façon à assurer le respect de la réglementation. Enfin nous saluons la volonté de porter une attention particulière aux zones scolaires.

DES INFRASTRUCTURES À AMÉLIORER

On retrouve dans le document soumis à la consultation les enveloppes budgétaires nécessaires au déploiement de la Stratégie de sécurité routière. Les trois principaux postes budgétaires du budget d'immobilisation sont les zones scolaires, les zones accidentogènes et les trottoirs.

Nous voulons apporter ici deux commentaires. Le premier est relatif aux trottoirs. La présente administration municipale fait le choix de ne pas déneiger certains trottoirs en période hivernale. Le Conseil de quartier s'interroge fortement sur cette mesure. Selon nous, si un trottoir a son utilité en période estivale, il a doublement son utilité en période hivernale. Nous croyons que les autorités municipales devraient prendre l'engagement que les trottoirs aménagés dans le cadre du déploiement de la Stratégie de la sécurité routière seront déneigés et entretenus adéquatement en période hivernale.

Notre deuxième commentaire est en lien aux infrastructures non priorisée par la Stratégie de la sécurité routière. Plusieurs problématiques connues dans notre quartier ne sont pas en lien avec l'un des trois postes budgétaires priorisés. Notons par exemple une intersection trop large pour être traversée avec un sentiment de sécurité, une piste cyclable mal conçue au point où une majorité de cyclistes emprunte la chaussée, une traverse piétonne mal localisée et non dotée d'accès universel, une rue mal éclairée. Nous croyons donc que la Stratégie de la sécurité routière doit aussi s'attaquer à ces problématiques très locales et qu'un poste budgétaire doit être prévue au même titre que les trois autres postes budgétaires cités plus haut.

LES PRÉOCCUPATIONS PARTICULIÈRES DU CONSEIL DE QUARTIER

Nous joignons en annexe une liste de préoccupations du Conseil de quartier en matière de sécurité routière. Ce document est une synthèse des préoccupations reçues des citoyens aux cours des dernières années dont notamment celles exprimées lors du sondage de 2014. On y retrouve de façon très localisée, les différentes problématiques de sécurité routières sur le territoire de notre quartier. Afin d'alléger le texte, nous avons omis celles directement prises en compte par le projet de Stratégie de la sécurité routière (par exemple la vitesse en zone résidentielle) ou qui devraient être solutionnés suite aux travaux de réfection d'une partie du boulevard de la Chaudière prévus en 2020. À noter que lorsque le Conseil de Quartier du Cap-Rouge s'est déjà prononcé par résolution sur en enjeux, nous avons indiqué la référence appropriée.

CONCLUSION

Le Conseil de quartier du Cap-Rouge salue la démarche de la Ville et appuie les principales composantes de la Stratégie de la sécurité routière.

Nous proposons cependant que le document soit modifié de façon à y inclure clairement l'analyse et la correction de problématiques à caractère plus local.